



**ENCGT**  
المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير  
الجامعة المغربية  
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

# COMMENT SE PRÉSENTE LE MARCHÉ DES ERP EN 2022? L'OFFRE ET LA DEMANDE



Réalisé par :

**Sakhi Hanae**

N° Inscription: 6968

Filière: ACG

# 2022/2023

Encadré par :

**Monsieur Salahddine**



## **1- Les PME marocains face aux ERP :**

La PME est le cœur du tissu économique marocain, qui contribue à la croissance économique et au développement du territoire, et la création d'emplois. Néanmoins, leur promotion ne peut pas se faire au-delà de leurs potentialités et capacités, ce type d'entreprise doit être bien défini et distingué sans dans son style managérial, et leur mode de gestion le mieux adapté, par rapport aux grandes entreprises.

En effet, les PME restent des entreprises les plus confrontées aux contraintes liées à l'environnement dont elles appartiennent plus que les grandes entreprises et les sociétés anonymes, pour les différentes raisons notamment leurs faiblesses au niveau de leur structure et la limite de leurs moyens. Cela produise un taux d'échec assez important pour les nouvelles PME.

Les PME marocaines nécessitent un modèle spécifique d'amélioration, de compétitivité et de développement économique. La technologie de l'information et de la communication joue un rôle primordial dans ce sens, elle contribue principalement à réduire la contrainte du temps et des trajets, elle contribue au changement de l'environnement socio-économique de l'entreprise vers



## **2- La demande des ERP par les PME Marocaines :**

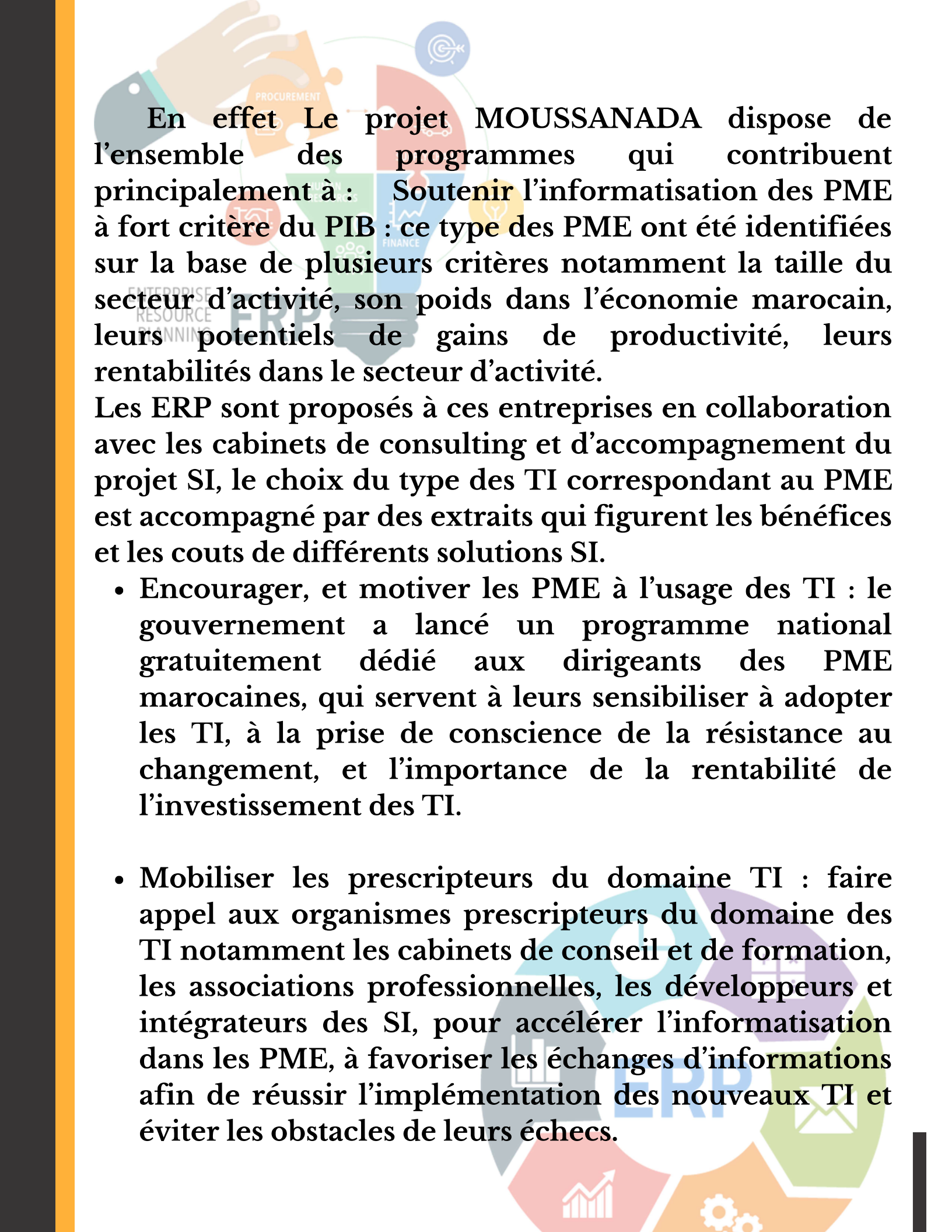
Aujourd'hui devant une révolution technique, les entreprises marocaines font choix d'implémentation d'un système de gestion ERP, qui les représente comme un moyen de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer les services internes et externes, faciliter le traitement d'information, améliorer la productivité, améliorer les conditions de travail et la satisfaction des salariés.

En effet les PME marocaines accélèrent les initiatives d'avancement face au changement économique, sociale et financier, leurs compétitivité et attractivité dépendent solidement de leur stabilité et leur réactivité vis-à-vis de leur capacité d'adaptation, afin de faire face à ce changement et affronter ces défis, les PME marocaines ont l'obligation de moderniser et améliorer leurs systèmes de travail, notamment leurs systèmes d'information, afin de renouveler leurs systèmes de gestion des métiers. Les ERPS peuvent être le moyen stratégique dans ce sens, il permet de rendre le système d'information des PME plus modernisé et réactif

le gouvernement marocain et l'Agence Nationale Pour la Promotion de la PME (ANPME), ont contribué à mettre en place une politique d'investissement qui permet à l'accompagnement des PME marocaines pour l'adoption de système d'information à travers les programmes phares « **MOUSSANADA** » assistance et « **IMTIAZ** » excellence. Le projet MOUSSANADA des Technologies de l'Information (TI) est un programme déployé par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et Maroc PME (ex ANPME) en vue d'accélérer l'usage des technologies de l'information par les PME.

L'objectif est de doter les entreprises des solutions informatiques répondant à leurs attentes en leur offrant un outil technique efficace au service de l'amélioration de leur productivité.





En effet Le projet MOUSSANADA dispose de l'ensemble des programmes qui contribuent principalement à : Soutenir l'informatisation des PME à fort critère du PIB : ce type des PME ont été identifiées sur la base de plusieurs critères notamment la taille du secteur d'activité, son poids dans l'économie marocain, leurs potentiels de gains de productivité, leurs rentabilités dans le secteur d'activité.

Les ERP sont proposés à ces entreprises en collaboration avec les cabinets de consulting et d'accompagnement du projet SI, le choix du type des TI correspondant au PME est accompagné par des extraits qui figurent les bénéfices et les couts de différents solutions SI.

- Encourager, et motiver les PME à l'usage des TI : le gouvernement a lancé un programme national gratuitement dédié aux dirigeants des PME marocaines, qui servent à leurs sensibiliser à adopter les TI, à la prise de conscience de la résistance au changement, et l'importance de la rentabilité de l'investissement des TI.
- Mobiliser les prescripteurs du domaine TI : faire appel aux organismes prescripteurs du domaine des TI notamment les cabinets de conseil et de formation, les associations professionnelles, les développeurs et intégrateurs des SI, pour accélérer l'informatisation dans les PME, à favoriser les échanges d'informations afin de réussir l'implémentation des nouveaux TI et éviter les obstacles de leurs échecs.

Les PME marocaines l'ont prises comme élément indispensable de gestion, il y'a des PME qui utilisent la messagerie électronique, d'autres utilisent les outils collaboratifs, d'autres utilisent le CRM. Cependant, ces différents outils de système d'information suscitent des critiques notamment leurs complexités, leurs coûts trop coûteux, trop long à implanter, malgré ces différentes contraintes, les entreprise au service de l'amélioration de leur productivité n'arrivent pas à planifier pour adopter ce fameux SI, vu des avantages qui apportent à leurs structure, au niveau de l'approche processus de travail, le fonctionnement efficace, l'amélioration d'une vision globale de l'entreprise, la réduction des charges et l'augmentation du son rendement. Cependant les ERP n'étaient pas installés dans la totalité de ses modules, les entreprises enquêtées dans cette étude ont implantés les modules de support, les modules financiers, les modules de comptabilité, le module ce contrôle de gestion (MCG), elles leur permettent de faciliter la transaction des missions, des tâches, des partenariats avec des sociétés dans les pays qui ont le libreéchange avec le Maroc

### **3- Les bénéfices de l'ERP pour les PME marocaines :**

Les systèmes ERP permettent d'offrir des avantages fortement organisationnels à savoir :

- **L'intégration des activités des entreprises en en accélérant une grande majorité des transactions.**
- **Une grande harmonisation et collaboration organisationnelle interne, et la facilité de la communication**
- **Accès rapide à l'information à temps zéro**
- **Réduction de l'asymétrie d'information**